CLARESCO SICAV

Société anonyme
Société d'investissement à capital variable
5, allée Scheffer
L - 2520 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 73862
(le « **Fonds** »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES DU COMPARTIMENT CLARESCO SICAV – CLARESCO FONCIER VALOR

Luxembourg, le 15/05/2020

Cher actionnaire,

Le conseil d'administration du Fonds a l'honneur de vous informer qu'il a pris la décision de modifier, avec effet au 16 juin 2020, la politique d'investissement du compartiment Claresco SICAV – Claresco Foncier Valor (le **« Compartiment »**) afin de permettre au Compartiment d'investir dans des actions des Etats-Unis d'Amérique dans la limite de 10% des actifs nets du Compartiment.

Cette possibilité d'investissement permettra un accès au marché américain et à des sociétés foncières spécialisées dans des domaines non représentés dans la zone Euro.

La phrase suivante sera insérée dans la politique d'investissement du Compartiment :

« ***A compter du 16 juin 2020****, CLARESCO FONCIER VALOR pourra investir jusqu'à 10% de son actif en actions de sociétés, y compris foncières, dont le siège est situé aux Etats-Unis d'Amérique* ».

La phrase suivante de la politique d'investissement du Compartiment sera également modifiée comme suit :

« *Le gérant pourra également investir de façon accessoire dans des actions de l'Union Européenne ne faisant pas partie de la zone Euro (Royaume-Uni* ***(jusqu'au 31 décembre 2020)****, Danemark, Suède) ou dans des actions autres que celles de l'Union Européenne (****notamment*** *Suisse, Norvège* ***et Royaume-Uni (à partir du 1er janvier 2021)****)* ».

Les actionnaires du Compartiment qui estiment ne pas être en accord avec ce changement pourront demander le rachat, sans frais, de leurs actions jusqu'au 15 juin 2020 à 17 heures (heure de Luxembourg), conformément aux dispositions du prospectus.

Un nouveau projet de prospectus du Fonds incluant les modifications ci-dessus et d'autres mises à jour est disponible au siège social du Fonds et sera envoyé aux actionnaires sur demande.

Luxembourg, le 15/05/2020

_____
Pour le conseil d'administration